

COMPTE RENDU

MESURES DÉVELOPPEMENT
DURABLE



CFCO du 26 au 29 mai 2022 - CDCO 19

PRIME
CORREZE CO



SOMMAIRE

1/ L'ÉVÉNEMENT

2/ S'ENGAGER POUR LA PLANÈTE

3/ LES MESURES SPORT PLANÈTE

a/ Collectes et minimisation des déchets

b/ Recyclage

c/ Sensibilisation

4/ LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

DD

5/ CONCLUSION

ANNEXE : SYNTHÈSE ET QUANTIFICATION

1/ L'ÉVÉNEMENT

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION - CORRÈZE (19)

Les différentes courses :

Saint Julien aux Bois : Jeudi 26 mai

Régionale Longue Distance, course comptant pour Challenge Nouvelle Aquitaine; 1400 coureurs présents.

Argentat /Dordogne : vendredi 27 mai

Championnat France de Relais Sprint par équipe de 2 Femmes et 2 Hommes et Open de Sprint.

60 équipes de 4 pers pour Championnat France
1400 coureurs pour Open.

Auriac : Samedi 28 mai

Championnat France Moyenne Distance, toutes catégories.
2000 coureurs présents.

Auriac - Jardins de Sothys : dimanche 29 mai

Championnat de France des Clubs de relais .
2000 personnes présents.



2/ S'ENGAGER POUR LA PLANÈTE

PARTENARIAT MAIF - OPÉRATION SPORT PLANÈTE

La Fédération française de course d'orientation a décidé de s'associer à MAIF et à l'opération Sport Planète, dans le but de progresser vers un sport plus responsable.

"Sport Planète consiste en un ensemble d'actions et de ressources à disposition de l'écosystème sportif, permettant de motiver le plus grand nombre et s'engager collectivement pour la préservation de la planète. Le programme de rendez-vous Sport Planète mis en place en 2021 vise à soutenir, sensibiliser et favoriser la prise d'initiatives individuelles et des modes de vie nouveaux à adopter durablement.

Les événements Sport Planète ont trois facettes : sensibilisation, collecte ou recyclage."

LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES

"Dès 2017, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a co-construit, aux côtés du WWF France et avec des organisateurs d'événements, la Charte des 15 engagements écoresponsables à destination des organisateurs d'événements sportifs. Cette charte, dont les engagements portent entre autres sur l'alimentation responsable, la mobilité durable, la gestion des déchets, la consommation d'eau et d'énergie, la protection des espaces naturels et de la biodiversité, l'inclusion, la lutte contre les discriminations, l'éducation au développement durable, etc. vise à accompagner les organisateurs d'événements sportifs dans la mise en place des ODD ainsi qu'au respect des objectifs environnementaux nationaux."

S'ENGAGER

Puisque nous sommes pleinement conscients de l'empreinte écologique que génère l'organisation d'événements sportifs, nous avons souhaité, à travers les 2 dispositifs présentés ci-dessus, nous engager à réduire notre impact.

Les quelques actions menées lors de notre événement sont un premier pas vers une nouvelle manière de concevoir et réaliser les manifestations sportives, nous sommes loin d'atteindre un idéal mais la volonté de s'améliorer est vive et nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe pour qui cet engagement fait sens.

3/ LES MESURES SPORT PLANÈTE

a) Collectes et minimisation des déchets

- Installation de poubelles pour tri sélectif sur tous les sites de courses : 5 porte-sacs (ordures ménagères et tri), bien utilisés. Le contenu de ces poubelles fut transféré dans des containers en fin de journée. Il fut quand même nécessaire d'effectuer un tri pour retirer le verre, trop souvent jeté dans les ordures ménagères.
- Aucune bouteille d'eau distribuée à l'arrivée, utilisation de gobelets personnels réutilisables à partir d'une citerne d'eau.
- Utilisation de gourdes pour toute l'équipe d'organisation pour éviter les bouteilles d'eau et utilisation de tupperwares/gamelles individuelles sur tous les repas du midi - repas préparé par un fournisseur local (pour éviter les emballages jetables) ; repas du soir préparés en hébergement, donc sans emballage.
- Brigade de nettoyage sur les sites de courses (parking/arena) pendant et post-courses (5-6 pers).



2/ LES MESURES SPORT PLANÈTE

b) Recyclage

- Dans le cadre du partenariat avec la MAIF nous avons récupéré des écobox.. Ces boîtes en carton servent à la récupération et au recyclage d'équipements ou vêtements usagés. Les 4 jours de courses ont permis de remplir 2 fois la box et de récolter ainsi vêtements, chaussures, sacs, casques VTT, matériel musculation, etc... en vue d'un recyclage.
- Utilisation de toilettes sèches (10 au total) sur tous les sites de courses (hors CFRS du samedi puisque nous avons accès aux toilettes de la salle socio-culturelle), nettoyées au fur et à mesure, et très bien respectées, pas de « toilettes sauvages » constatées ; le compost a été donné aux agriculteurs locaux.
- Nous avons fait don des denrées qui restaient de la manifestation à une association caritative (Secours populaire)
- Nous avons fait don des denrées « passées » (pain rassis, restes de pâtes et de riz, ...) aux agriculteurs pour leurs animaux.

c) Sensibilisation

Toutes les mesures indiquées ci-dessus avaient aussi un effet de sensibilisation des participants et des bénévoles.

Sur les sites de courses, les poubelles pour tri sélectif comportaient des affichettes de sensibilisation au tri.

2/ LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DD

Engagement 1 : Alimentation durable

Le bilan concernant l'alimentation dans la restauration des spectateurs, participants, collaborateurs, bénévoles... est bon mais peut-être encore amélioré.

Concernant l'alimentation des bénévoles lors de l'organisation des CFC 2022 nous avons fait appel aux services d'une jeune entreprise locale (Argentat-sur-Dordogne) Trottime et Papilles. A travers son entreprise William Beaumont propose ses services en tant que traiteur-restaurateur, utilisant à 80% des produits locaux. Il propose une alimentation saine, des produits non-transformés, respectant des valeurs diététiques raisonnées (pas trop salé, ni trop sucré, ni trop gras). Il propose des menus végétariens, et même végans, sur demande.

Nous avons tenté de gérer au mieux les quantités lors de ces 5 jours mais il est apparu que celles-ci étaient trop importantes puisque nous avons des restes à presque chaque repas. Ces restes ont cependant servi à produire des paniers repas plus consistants pour les midis et des encas pour les longues journées sur le terrain.

Post événement, les denrées sèches ont été données au Secours Populaire tandis que les denrées qu'on ne pouvait plus consommer et non-sèches (restes de salades de pâtes, de riz, de pain rassis ...) ont été donné aux agriculteurs locaux pour nourrir leurs animaux.

A l'avenir il serait essentiel de mieux quantifier les portions alimentaires pour éviter le problème de gâchis.

L'alimentation des spectateurs et participants, quant à elle, était proposée par des producteurs locaux ou associations locales. C'est ainsi que s'est construit le village de producteurs sur les différentes journées de courses (à St Julien et à Auriac). Avec le producteur Montcalin (qui nous accueillait pour la course de st Julien sur son terrain) qui vendait ses fromages et les produits alimentaires dérivés autour (pizzas et quiches maison, cannelés, gâteau au fromage, ...), un brasseur de bières de Brive, le comité des fêtes de la commune d'Auriac (commune d'accueil des CFC) qui proposait sandwiches et boissons, ...

Engagement 2 : Mobilité durable

Le bilan concernant la mobilité durable durant cette manifestation n'est pas brillant.

Bien que nous ayons communiqué sur les possibilités et la nécessité de covoiturer pour se déplacer jusqu'à l'événement (sur la page facebook et sur le site web de BCCO), nous avons constaté qu'il y avait encore trop de véhicules non remplis. Il apparaît difficile d'avoir un impact direct sur les manières de gérer leurs déplacements chez les participants.

Au sein de l'organisation, nous avons fait notre possible pour utiliser le moins de véhicules possible, de regrouper les équipes par mini-bus mais il s'avère également compliqué de minimiser les déplacements, puisque nous devons amener beaucoup de matériel sur un site de course, et qu'il y avait 4 sites de courses différents sur les 4 jours de Championnats. Il fallait donc transférer tout ce matériel d'un site à l'autre, ce qui accroît fortement notre empreinte écologique.

Pour le moment nous n'arrivons pas à solutionner cette problématique puisque les idées évoquées dans la charte ne sont pas applicables lorsque qu'un événement se fait sur plusieurs jours, sur différents sites, avec un kilométrage trop important pour proposer une alternative vélo...

Engagement 3 : Réduction des déchets

Lors de l'organisation des CFC 2022, nous avons mis en place un certain nombre d'actions visant à réduire notre production de déchets.

Tous les bénévoles étaient sensibilisés à cette volonté. Chacun est venu avec son propre kit repas : gamelle, couverts et verre pour éviter les plastiques à usage unique de restauration. Nous avons installé à l'intérieur du gîte où nous étions logés, un espace dédié au tri. Chaque bénévole y était sensibilisé.

100% des déchets alimentaires non évités ont été valorisés.

Concernant les déchets produits par les spectateurs et participants, bien que des affichettes de sensibilisation au tri furent installées au dessus

Le déchet problématique sur cet événement reste la rubalise. Bien que nous l'utilisions plusieurs fois, il s'agit d'un élément plastique qui se détériore assez rapidement. Nous n'avons pas trouvé à ce jour d'alternative au rubalisateur pour l'installation des sites de courses : matérialisation des parkings, zones interdites au public... Nous pouvons remplacer la rubalise de pré-balisateur des postes par du balisateur réutilisable (par exemple celui du Conseil Départemental de la Corrèze, conçu pour baliser les parcours de trail organisés dans le département). Pour les autres utilisations de la rubalise, une réflexion est à mener.

Concernant les déchets produits par les spectateurs et participants : difficile de quantifier la production de déchets générés. Pour réduire considérablement les déchets produits il s'agirait surtout d'accroître les actions menées autour de l'engagement 15 : Education au développement durable. Nous ne pouvons qu'encourager les consommateurs, comme pour les bénévoles, à utiliser leur propre contenant pour le marché des producteurs, à se renseigner sur le Zéro déchet, à trier leurs déchets convenablement, à moins consommer de manière générale...

Engagement 4 : Sites naturels , Espaces verts et Biodiversité

Ante-événement nous n'avons malheureusement pas eu le temps de mettre en place un programme d'EEDD.

Pour la course de St Julien du jeudi 26 mai 2022, une convention a été signée avec l'ONF pour une utilisation responsable du milieu forestier. Pour le CFC du dimanche, une convention a été signée avec Sothys, propriétaire terrien du secteur cartographié. Voici un extrait de cette convention :

"Article 5 : Respect du site forestier

Il est formellement interdit de faire stationner des véhicules sur le sol forestier à l'exception du stationnement temporaire nécessaire pour les secours aux personnes et aux biens.

Le bénéficiaire ne pourra effectuer aucun dépôt de quelque nature que ce soit sur le sol forestier, même temporairement.

Le bénéficiaire ne pourra édifier ou laisser édifier d'autres installations que celles autorisées et définies sur la liste jointe en annexe.

Les équipements légers et rustiques, devront être en harmonie avec l'environnement.

Le bénéficiaire s'engage à maintenir le terrain d'emprise en parfait état de propreté."

Lorsque le projet du CFC a débuté, une prise de connaissance des caractéristiques des sites et la prise de contact avec des acteurs locaux s'engageant pour la préservation de leur territoire a été effectué. L'ONF d'une part, gestionnaire des espaces boisés, et Sothys à travers les Jardins de Sothys, acteurs territoriaux, créateurs d'espaces végétalisés, qui veillent à développer des essences locales, favorisent la pollinisation, accueillent la flore spontanée favorable et sensibilisent les visiteurs à la nécessité de ces actions.

Engagement 5 : Préservation des ressources en eau et en énergie

Nous avons mis en place un certain nombre de gestes au sein de l'organisation pour la préservation en eau et en énergie. La consigne générale était d'éteindre les lumières du gîte où nous étions hébergés dès que possible, de minimiser les temps de douches et de réduire l'utilisation de l'eau lorsque nous lavions la vaisselle des repas du soir.

Autant de gestes évidents pour beaucoup des membres de l'organisation mais qui ont permis d'en sensibiliser certains qui ne l'étaient pas.

Sur les sites de courses : un véhicule équipé d'une tonne à eau nous a permis de proposer de quoi boire aux participants.

Aucun arrosage n'a été utilisé, ni aucune climatisation.

Toutefois, nous avons du recourir à l'utilisation de groupes électrogènes sur le site de st Julien du jeudi et sur celui d'Auriac du samedi puisque ceux-ci n'étaient pas équipé en électricité. (Besoins électriques pour la chronométrie, pour le stand snack du comité des fêtes, ...).

Engagement 6 : Achats responsables

Les achats réalisés pour l'organisation des CFC s'inscrivent également dans une démarche de mieux-consommer.

La totalité des récompenses et de dotations ont été achetées auprès de producteurs locaux : produits à base de miel corrézien, moutarde violette de Brive-la-Gaillarde, jus de pomme, bières brassées à Brive avec une recette originale créée pour l'événement (infusées aux trompettes de la mort cueillies à Argentat) avec illustrations spécifiques réalisée par un graphiste local, saucissons issus d'un GAEC de la Xaintrie corrézienne ...

Nous avons loué auprès d'un magasin local le groupe électrogène.
Nous avons travaillé avec des imprimeurs locaux pour la réalisation de la panneautique.

Des matériaux ont été achetés pour la construction de toilettes sèches. Toilettes qui pourront être réutilisées sur de prochains événements.

Dans la mesure du possible, nous avons tenté d'acheter le moins possible, de privilégier la location ou l'emprunt.

Engagement 7 : Sponsoring

C'est un engagement sur lequel nous n'avons pas eu le temps de nous pencher sérieusement. Cependant nous comptons parmi nos partenaires beaucoup d'entreprises très sensibles à la cause environnementale et qui respectent eux-mêmes une grande partie des points composant la Charte DD.

Engagement 8 : Empreintes numériques

Nous manquons certainement d'informations sur le sujet de la pollution numérique et n'avons pas prioriser cet engagement lors de l'organisation. Il s'agit vraiment d'un secteur sur lequel nous devons travailler.

Engagement 9 : Contribuer à une société plus inclusive

Engagement 10 : Promotion de l'égalité

femmes-hommes

Relecture après relecture, je ne sais pas comment réagir ou répondre à ce paragraphe... "la mise en place, dans la mesure du possible, de conditions visant à permettre la participation des différents types de publics à une animation ou à une compétition sportive "pour tous" parallèle (sport féminin, LGBTQIA+, handisport, sport adapté, etc...)".

J'essaye en vain de comprendre pourquoi nous devrions mettre en place des animations pour les féminines sachant qu'elles participent déjà aux événements.

J'essaye également de comprendre pourquoi nous mettrions en place une animation pour les LGBTQIA+... Est-ce-que les fédérations sportives souhaitent récompenser les athlètes en fonction de leur orientation sexuelle ? Dans le cadre d'une société plus inclusive est-ce-que la question des transgenres n'est pas plutôt à poser ? Et s'engager pour qu'ils puissent concourir dans la catégorie de genre qu'ils se reconnaissent comment étant leur ?

Est-ce-que cet engagement, qui part sans doute d'une bonne intention, ne stigmatise pas d'avantage qu'il n'inclut ?

En ce qui concerne l'engagement Promotion de l'égalité femmes-hommes, le CDCO 19 et le BCCO contribuent naturellement à la parité des sexes. Aucune discrimination ni au sein des événements sportifs organisés (aucune distinction de genre, pas de différences de récompenses des catégories Hommes et Dames...) ni au sein de son club. L'encouragement aussi bien des hommes que des femmes, des garçons que des filles. Et évidemment la chasse au sexisme ordinaire en toute occasion.

Engagement 11 : Accessibilité pour les PSH

Nous n'avons pas assez travaillé sur cet engagement. Manquant de temps et de moyens humains permettant de répondre aux besoins du public concerné. Les courses se déroulant pour la majorité dans la forêt, hors sentier, en plein territoire rural sans accès PMR, la difficulté était d'autant plus grande.

Engagement 12 : Cause solidaire

Nous ne nous sommes pas penchés sur cet engagement. La seule action qui peut s'enregistrer est celle du don des denrées restantes au Secours Populaire à l'issue de l'événement.

Engagement 13 : Gestion responsables des bénévoles et des volontaires

Nous avons eu la chance de travailler avec une équipe bénévole très impliquée et extrêmement efficace dans chacune des missions effectuées. La grande majorité des bénévoles étaient issus du club de course d'orientation BCCO, organisateur du CFC.

Nous avons également eu la chance de recevoir l'aide de certains des habitants des communes d'accueil dont le comité des Fêtes d'Auriac, acteur très présent lors de l'organisation.

Chacun des bénévoles a été briefé en amont sur ses postes, ses missions et également sur les gestes écoresponsables à respecter durant l'événement. Des temps collectifs conviviaux ont été aménagés pour permettre une excellente cohésion d'équipe.



Engagement 14 : Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement

Nous avons mis en place des sessions de sensibilisation pour les bénévoles et volontaires, aux enjeux de l'écoresponsabilité et aux actions menées lors des CFC 2022.

Une brigade de nettoyage a été mise en place pour la gestion du tri des déchets, pour la gestion des toilettes sèches et de manière générale pour sensibiliser les spectateurs et les participants au respect des sites.

Engagement 15 : Education au développement durable

Nous n'avons pas eu le temps d'approfondir cet engagement.

5/ CONCLUSION

Lors de l'organisation des Championnats de France de Course d'Orientation organisés en Corrèze en Mai 2022, nous avons tenté, dans la mesure du possible et de nos moyens financiers et humains, de proposer une approche plus écoresponsable.

Nous nous sommes parfois confronté à des paradoxes difficiles à surmonter, et c'est bien toute la complexité dans l'organisation d'événements sportif de pleine nature.

Comment permettre l'organisation de ces événements, qui permettent de découvrir des patrimoines naturels exceptionnels mais qui peuvent également les dégrader ? Comment retrouver une forme de sobriété dans notre consommation du produit et du milieu ? Comment s'écarter d'un fonctionnement extractiviste au profit du vivant et de la nature ?

Autant de questions (et tant d'autres) qui se posent lorsque nous étudions les engagements proposés par la Charte DD et souhaitons les appliquer. Nous avons essayé de mettre en application certaines actions proposées, nous avons continué à faire aussi ce que nous faisons déjà avant cette charte, aussi bien au sein du club BCCO que personnellement, à savoir poursuivre une démarche écologique, écocitoyenne, écoresponsable, de développement durable.. peu importe les termes qu'on lui revêt, une démarche qui s'engage pour la planète.

Nous avons conscience du long chemin qu'il y a encore à parcourir pour se rapprocher d'un idéal mais nous sommes prêts à faire de notre mieux.

ANNEXE

SYNTHÈSE ET QUANTIFICATION

Mesures et Quantification des actions mises en place : Synthèse pour chaque engagement de la Charte :

o Pour limiter et mesurer notre impact environnemental

● Engagement 1 : Alimentation durable

Repas des organisateurs par fournisseur local :

- 80% de produits locaux ;
- alimentation saine, produits non-transformés, respectant des valeurs diététiques raisonnées (pas trop salé, ni trop sucré, ni trop gras) ;
- menus végétariens, et même végétariens, proposés sur demande.
- **surplus : pas évités** (voir engagement 3)

Alimentation des spectateurs et participants : par des producteurs locaux ou associations locales.

● Engagement 2 : Mobilités durables

Communication sur les possibilités et la nécessité de covoiturer pour se déplacer jusqu'à l'événement, **mais avec peu d'effet (trop de véhicules non remplis).**

Transport des organisateurs : trop contraints par les besoins logistiques.

● Engagement 3 : Réduction/recyclage des déchets

Tri sélectif des déchets : appliqué à 100%, sur aréna (avec tri supplémentaire du verre en fin de journée), et à l'hébergement des bénévoles

Rubaliseage : pas d'alternative identifiée.

Bouteilles d'eau distribuées : aucune

Emballages pour nourriture des organisateurs : aucun

Surplus alimentaires organisateurs: ont servi à produire des paniers

repas pour les midis et des encas, le reste des denrées sèches a été récupéré pour une organisation caritative (secours populaire).

Denrées alimentaires organisateurs « passées » : récupérées à 100%, pour les animaux des agriculteurs.

Déchets produits par les participants : **difficiles à quantifier**

Récupération pour recyclage d'équipements ou vêtements usagés : 2 « box » MAIF remplies sur 4 jours.

Compost des toilettes sèches : récupéré par agriculteurs locaux à 100%

● **Engagement 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité :**

Nettoyage des sites de course : réalisé à 100% (brigades de nettoyage)

Toilettes sèches bien utilisées : toilettes sauvages évitées à 100%

2 Conventions sur le respect des sites, avec ONF (pour CO de St-Julien du 26 Mai, et avec Sothys (CFC).

● **Engagement 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies**

Eau et énergie hébergement : Consignes aux organisateurs

Eau et électricité arena : Aucun arrosage n'a été utilisé, ni aucune climatisation. **Mais recours à des groupes électrogènes sur 2 des sites.**

o Pour agir pour une économie plus responsable

● **Engagement 6 : Achats responsables :**

Récompenses et dotations : 100% achetées auprès de producteurs locaux

Panneautique : 100% par imprimeurs locaux

Location et emprunt privilégiés aux achats

● **Engagement 7 : Sponsoring**

● **Engagement 8 : Empreinte numérique**

o Pour lutter contre les discriminations

● **Engagement 9 : Contribution à une société plus inclusive**

● **Engagement 10 : Promotion de l'égalité femmes - hommes**

Aucune discrimination au sein des événements sportifs organisés

Récompenses identiques hommes-femmes

● **Engagement 11 : Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)**

● **Engagement 12 : Cause solidaire**

Surplus de denrées alimentaires fournis au secours Populaire

o *Pour informer, sensibiliser et former*

● **Engagement 13 : Gestion responsable des bénévoles et volontaires**

Chacun des bénévoles a été briefé en amont sur ses postes, ses missions et également sur les gestes écoresponsables à respecter durant l'événement.

Des temps collectifs conviviaux ont été aménagés pour permettre une excellente cohésion d'équipe.

● **Engagement 14 : Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement**

Sessions de sensibilisation pour les bénévoles et volontaires aux enjeux de l'écoresponsabilité et aux actions menées.

Brigade de nettoyage mise en place pour la gestion du tri des déchets, pour la gestion des toilettes sèches et pour sensibiliser les spectateurs et les participants au respect des sites.

● **Engagement 15 : Education au développement durable**

Sensibilisation au tri, grâce aux affichettes sur les poubelles de tri sélectif.